



AGRICULTURE ■ ALIMENTATION ■ ENVIRONNEMENT

**Compte-rendu d'activités 2019-2020
Programme de travail 2020-2021**

LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE AU COURS DE L'ANNÉE 2019-2020 ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020-2021

L'Académie d'agriculture de France est l'héritière de la Société d'agriculture de la Généralité de Paris royale créée en 1761, sous Louis XV, puis devenue Société royale d'agriculture en 1788. Constituée dès l'origine de personnalités parmi les plus éminentes dans le domaine de l'agronomie, elle a progressivement étendu ses champs de réflexion à ceux de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du développement durable.

Établissement reconnu d'utilité publique par décret du 23 août 1878, ses statuts approuvés par décret du Président de la République, adoptés en conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat, ont été modifiés le 4 juin 2014. Le Président de la République est le protecteur de l'Académie et le ministre chargé de l'agriculture en est le président d'honneur.

L'Académie a pour mission de contribuer, dans les domaines scientifique, technique, économique, juridique, social et culturel à l'évolution de l'agriculture et du monde rural. Elle étudie sous leurs aspects nationaux, européens et internationaux :

- ◆ la production, la transformation, la consommation et l'utilisation des produits de l'agriculture et de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture ;
- ◆ la manière dont sont utilisées et gérées les ressources naturelles, afin de préserver et améliorer l'environnement protéger et restaurer la biodiversité, en tenant compte des conséquences de ces choix sur la qualité de vie de la population ;
- ◆ les évolutions sociales, économiques et culturelles dans les domaines de l'agriculture, la forêt, le bois, la pêche, l'alimentation, l'eau et l'environnement ;
- ◆ les rapports entre mondes ruraux et urbains.

L'Académie :

- ◆ formule des avis et des points de vue d'Académiciens, ainsi que des notes académiques sur toutes les questions relevant de sa compétence, notamment sur celles dont elle est saisie par le gouvernement ;
- ◆ organise des séances et colloques publics, dont des séances ou colloques communs avec d'autres académies ;
- ◆ récompense par des prix, bourses et médailles les auteurs de travaux relatifs à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement qui contribuent à l'avancement des sciences, des techniques et de l'économie ;
- ◆ assure des liaisons avec des institutions françaises et étrangères sur des problématiques communes ;
- ◆ contribue à l'étude de l'histoire de l'agriculture et du monde rural, en relation avec l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA).

Les élections des 120 membres titulaires, des 60 membres associés étrangers, ainsi que celles du Secrétaire perpétuel et du Trésorier perpétuel sont approuvées par un décret du Président de la République. Les élections des 180 membres correspondants et des 60 membres correspondants associés étrangers sont approuvées par arrêté du ministre de l'agriculture.

Comme pour chaque nouvelle année, les membres du Bureau ont été renouvelés avec l'élection d'une Présidente Nadine Vivier succédant à Jean-Louis Bernard, d'un vice-président Jacques Brulhet et d'un nouveau Trésorier perpétuel, Patrice Robichon succédant à Patrick Ollivier. Il est nécessaire de souligner l'action entreprise par ce dernier tout au long de son mandat pour rénover de fond en comble le siège de l'Académie et nouer d'importants liens avec des partenaires

Au cours de l'année académique 2019-2020 ont été poursuivies :

- la mise en œuvre du programme de travail arrêté l'année précédente ;

- la concrétisation du projet stratégique de l'Académie pour la période 2019-2024 ;
- la valorisation des travaux de l'Académie
- la préparation du plan de développement 2020-2021.

Ce sont les trois premiers points qui constitueront l'essentiel du compte-rendu d'activités de l'Académie, les autres sujets étant rappelés plus brièvement. Dans une seconde partie seront évoquées les perspectives pour 2020-2021 dont le plan de développement.

A- LES ACTIVITÉS DE L'ACADÉMIE EN 2019-2020

1 - L'élaboration du programme de travail

En application de ses statuts, l'Académie d'agriculture de France se positionne à l'interface de la science et de la société, avec pour mandat d'éclairer les citoyens et les décideurs sur les évolutions actuelles et futures dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

L'élaboration collective d'un programme de travail mobilise l'ensemble des membres de la Compagnie. Actualisé chaque année, il répond à trois préoccupations :

- être un outil structurant de nos travaux ;
- être un moyen de dialogue entre les sections ;
- être un instrument de communication interne et externe.

Cet exercice permet de dégager des priorités, aussi bien pour le choix des thèmes des séances publiques et des colloques que pour la mise en place de groupes de travail.

1.1 – Les grands axes

Les thématiques principales

1. Assurer la sécurité alimentaire

Nourrir la population de la planète qui continue à augmenter fortement, tout en préservant au mieux le milieu naturel nécessite de produire plus et de réduire l'impact des cultures et de l'élevage sur l'environnement, dans un contexte de changement climatique. Être vigilant sur la préservation de la biodiversité, utiliser avec discernement les intrants agrochimiques, mettre en œuvre des méthodes de production agroécologiques, plus attentives aux préoccupations en matière de santé et de protection de l'environnement, protéger et valoriser les ressources que sont les sols, l'eau et l'azote, notamment, se révèlent être des enjeux qui requièrent d'adapter les cultures, les itinéraires techniques et les systèmes de production, en utilisant au mieux les connaissances scientifiques, les outils de l'agronomie et de l'amélioration des plantes.

* À la faveur de l'« *Année internationale de la santé des végétaux* » par la FAO pour 2020, l'accent a été mis sur le thème **Santé des plantes, santé des hommes**. Assurer la protection des végétaux est un enjeu majeur, tant pour la biodiversité, le commerce que pour l'alimentation humaine. Les maladies fongiques et virales des blés et de l'orge de brasserie peuvent induire des pertes de rendement et de qualité sanitaire. Le concept « One Health » a été approfondi au cours de deux colloques : l'un « Santé des plantes, santé humaine » placé sous le patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation organisé, par l'Académie avec la 4AF, le DIM One Health Ile-de-France et l'Académie de pharmacie ; l'autre organisé par l'AEHA et le comité d'histoire du ministère de l'environnement (CGEDD) intitulé : « Approches historiques des connaissances et techniques naturelles de protection des plantes ; organisation et droit de maîtrise de l'environnement pour protéger l'homme ».

* **L'amélioration des plantes** : une séance sur les secrets de la longévité des graines ; et une réflexion en cours en section 6 sur les interactions entre les plantes et les micro-organismes telluriques, enjeu majeur en agroécologie

* **Produire plus tout en utilisant le moins d'intrants possible** :

- Les productions ornementales pourront-elles se passer des réducteurs de croissance ?
- Labour et non-labour : comment peuvent évoluer les systèmes de culture vers des pratiques agroécologiques ?

- La section forêts réfléchit à la façon d'augmenter les ressources en bois en forêt équatoriale ; l'AAF a soutenu les travaux de recherches du Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD) pour développer en Guyane la culture du teck. Sur la proposition de la section, le bureau de l'Académie a envoyé aux autorités de Guyane française une lettre soutenant l'introduction dans ce département d'un groupe de clones sélectionnés : en effet la Guyane souffre d'un déficit de bois d'œuvre (construction, ameublement) et offre des conditions favorables à la culture du teck.

* Les **évolutions** souhaitables de la **transformation et de la distribution des produits alimentaires** doivent aussi être étudiées afin d'assurer sur le long terme la sécurité des approvisionnements (produire suffisamment) et la sécurité des aliments (produire des aliments sains), sachant que les besoins augmentent rapidement. La compétitivité des PME des industries agroalimentaires faiblit sur le marché mondial : une séance a tenté de porter un diagnostic sur la question de la compétitivité des PME agroalimentaires qui forment un tissu industriel dense en France et de suggérer des orientations stratégiques pertinentes pour ce secteur essentiel dans les territoires ruraux.

* L'adaptation à de nouveaux contextes nécessite l'analyse des possibilités ouvertes par la **multiplication de nouveaux outils en agriculture** (biotechnologies, biocontrôle, robotisation des agroéquipements, technologies numériques). La pandémie du coronavirus a été un catalyseur pour l'adoption de certaines de ces techniques et a accru le souci de la sécurité sanitaire des aliments. L'éclosion d'agriculture diverses et l'exigence de durabilité sont l'objet de réflexions approfondies. Les membres d'un groupe de travail interacadémique Académie d'agriculture de France (AAF) et Académie des technologies (animé par Bernard Le Buanec) se sont interrogés sur la façon dont les technologies en développement pourraient permettre aux agriculteurs de faire face à certains défis techniques dans le cadre d'une agriculture durable. De nombreuses innovations sont progressivement adoptées, sans rupture, excepté pour celles provoquées par l'explosion de données massives et leurs applications potentielles à l'agriculture. Le numérique permet d'accélérer l'amélioration des plantes, la recherche de nouvelles molécules phytosanitaires, le développement de l'agriculture de précision et la robotique. Le numérique peut aussi servir à renforcer la coopération des agriculteurs, ce qui est nommé aujourd'hui « *co-farming* ».

2 - Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux

Les effets du réchauffement climatique risquent fortement de s'accroître dans les années à venir. Des sécheresses récurrentes, une élévation de la température moyenne, des épisodes plus fréquents d'incendies de forêts se sont multipliés ces dernières années, en Californie, au Portugal et en Grèce, puis en Australie. Ils ont des impacts considérables sur l'environnement, la société et l'économie. L'homme peut agir par une politique de prévention, d'entretien des massifs forestiers. Nos échanges avec le président de l'Académie des sciences d'Australie nous ont incités à réfléchir à la façon de vivre avec ce risque accru : les acquis scientifiques et techniques obtenus doivent permettre de composer le mieux possible avec le feu.

Les choix d'espèces ou de variétés, en fonction des sols et des ressources en eau, des rotations, des modes de culture, des objectifs de production et d'utilisation des terres devront, dans bien des cas, être adaptés, en tenant compte des progrès de la sélection conventionnelle, de la génomique, voire de la transgénèse. L'accent a été mis cette année sur le cycle du carbone et l'objectif de réduction des gaz à effet de serre (GES) afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 en France (projet stratégique bas-carbone, 2018). Le caractère diffus et la nature complexe des processus à l'origine de ces émissions font qu'il y a de fortes incertitudes et que les possibilités d'atténuation restent incertaines. Le cycle du carbone a été étudié dans les écosystèmes terrestres et dans la filière forêts-bois.

En hommage à notre Secrétaire perpétuel honoraire, Georges Pedro (1929-2019), Guilhem Bourrié a organisé, en coopération avec les Académies des sciences et des technologies, une séance sur la gestion des sols, leurs propriétés physiques et la qualité des eaux, dans une vision large des sols tropicaux, tempérés et boréaux. Les actuels progrès des recherches ont permis de mieux comprendre aussi la dynamique du phosphore dans le système sol-plante et les stratégies de la plante pour s'adapter. La gestion durable du phosphore est d'autant plus cruciale que son excès nuit à la qualité des eaux (eutrophisation) et que l'épuisement de la ressource en fait un enjeu géopolitique.

La question des ressources en eau mérite une attention particulière en termes d'accès pour l'agriculture, d'adaptation des pratiques culturales et des systèmes de culture aux potentialités du milieu et aux ressources, ainsi que de réduction des impacts de l'agriculture et de l'élevage sur la qualité et l'économie de celles-ci. L'eau est par excellence un bien commun qu'il s'agit de gérer au mieux des intérêts humains et environnementaux.

3 - Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales face aux défis internationaux ;

Au-delà du rôle premier d'approvisionner en biens alimentaires et non alimentaires, l'agriculture participe à la vie et au développement des territoires (entretien et façonnage des paysages, gestion des ressources - eau, sol, biodiversité), enrichissement et préservation des patrimoines matériel et immatériel.

La dimension territoriale des politiques agricoles et environnementales est toujours présente dans les travaux de l'Académie afin de fournir des informations, des méthodes et des outils aux acteurs du développement de ces territoires. La réflexion sur les dynamiques territoriales a retrouvé un regain d'acuité au moment de la pandémie. Les consommateurs ont accru leur intérêt pour les produits locaux, relançant la « territorialisation » : notion complexe qui sera approfondie par un groupe de travail, aussi bien dans sa dimension commerciale (équilibre global et local), qu'environnementale et agronomique (diversification des productions au sein d'un territoire).

L'Académie a encore amplifié les partenariats internationaux, européens tout d'abord. Les orientations de la nouvelle PAC pour la période postérieure à 2020, encore en discussion, ne seront pas neutres vis-à-vis des politiques d'aménagement de nos territoires. Afin de mieux comprendre les enjeux des discussions de la future PAC, nos membres et correspondants associés ont été invités à nous expliquer les points de vue qui prévalent dans leurs pays respectifs.

Le droit à l'alimentation de tous les habitants est un des aspects qui pourrait être intégré à la PAC si les visions des partenaires se rapprochaient. Un colloque qui associait le Conseil national de l'alimentation a pris en compte toutes les échelles territoriales : mondiale et multilatérale, régionale et nationale, locale où agissent les nombreuses collectivités et associations.

L'Académie étudie aussi les interactions, complémentarités et contradictions entre les politiques agricoles, environnementales et territoriales, afin de proposer des évolutions de nature à assurer plus de cohérence et de complémentarité. Elle poursuit ses réflexions sur les élevages, les cultures et les forêts en milieux périurbains, l'économie et la sociologie de l'agriculture. L'un des problèmes préoccupants est celui du renouvellement des générations d'agriculteurs, la spécialité de l'élevage étant la plus gravement touchée.

Dans sa volonté de nouer des partenariats internationaux, l'Académie intègre aussi les problèmes de développement et de complémentarité Afrique-Méditerranée-Europe, en particulier grâce à sa participation au GID. Son « groupe de travail international » y contribue également.

4 - Contribuer au débat sur l'innovation dans les pratiques et leur acceptabilité par la société

Le contexte de la transition agroécologique en cours a obligé l'Académie à réfléchir d'une part à la pression exercée par l'opinion publique sur l'agriculture et ses praticiens et d'autre part à l'innovation, la recherche et sa diffusion.

La période actuelle est marquée par une ambivalence latente et récurrente : croire en la science, en sa neutralité, mais craindre l'emploi incontrôlé de ses découvertes. Il n'est pas une journée sans que les médias ou des « experts autoproclamés » n'alertent les consommateurs sur les dangers présumés de toute nature (sanitaires, nutritionnels, environnementaux...) des aliments qu'ils absorbent. Non seulement ces informations entretiennent un sentiment de peur et l'anxiété au sein de la population, mais elles engendrent le doute sur le fait que d'autres facteurs nocifs aient pu « passer entre les mailles du filet ». Dans ce contexte, l'Académie d'agriculture de France s'est donné pour mission de contribuer à diffuser des faits vérifiés.

Si la désinformation a toujours existé, aujourd'hui la vitesse de propagation par les réseaux sociaux lui donne une puissance bien difficile à endiguer : une séance a été consacrée à ce phénomène. Le doute méthodique, fondement de la démarche scientifique dans la progression de connaissances, est alors instrumentalisé en vue de la production d'une ignorance stratégique. Il s'agit, entre autres, de simuler la science afin de retarder, voire contredire, des résultats qui seraient contraires à certains intérêts privés, ainsi que le montrent par exemple des recherches en histoire des sciences sur l'industrie du tabac. Les scientifiques, les experts, les journalistes, en sont la cible.

La Compagnie souhaite contribuer au débat sur l'innovation et l'acceptabilité sociétale des pratiques agricoles en engageant une relation constructive avec les journalistes relayant l'information scientifique dans ses champs de compétence. À ce titre, elle décerne d'ailleurs un prix de l'information scientifique à un journaliste, chaque année.

Dans ce contexte, devient fondamentale l'innovation due à la recherche puis son transfert. Les agriculteurs ne peuvent répondre aux nombreux défis par leur seule expérience. Plus que jamais ils ont besoin de l'aide de la recherche pour étudier le comportement des plantes cultivées, des ravageurs, etc... Les

études de recherche et développement agricole, parfois longues, doivent déboucher sur des innovations et procédés nouveaux. Puis celles-ci doivent être adaptées aux conditions locales, et ce transfert ne peut se faire qu'en coopération étroite avec les agriculteurs. Trois acteurs de premier plan, l'ACTA, l'INRAE et l'APCA réunis lors d'une séance publique ont décrit leurs actions communes et les perspectives.

La formation des jeunes s'adapte à ces objectifs. Face à la transition agroécologique, de nouveaux métiers se créent et la journée « État de l'agriculture » en février 2020 a été consacrée à une réflexion sur ce sujet, en coopération avec les organismes de formation.

L'Académie a noué en 2020 avec Agreenium et l'INRAE un partenariat de diffusion de nos séances ainsi que l'élaboration de fiches de mise au point sur les connaissances actuelles, destinées à la formation des étudiants et des professionnels.

1.2 – Les productions

Ces travaux sont déclinés d'une part, selon le champ d'activité de nos sections thématiques et d'autre part en fonction de l'activité professionnelle des filières agricoles et des questions d'actualité posées par la société, par des médias ou des entités proches des citoyens.

Pour les aborder, le débat s'instaure d'abord au sein des sections lors de réunions périodiques avec l'apport de spécialistes ou de témoins audités à cette occasion. Les éléments ainsi recueillis permettent très souvent de déboucher vers des groupes de réflexion ou des groupes de travail intersections et ainsi interdisciplinaires, qui visent à éclaircir les sujets traités, à clarifier des éléments de réponse. Ces réflexions se traduisent par des rapports, des articles scientifiques, des ouvrages, des points de vue d'académiciens argumentés, des séances publiques ou des colloques, voire des avis.

1- Les sections

Les dix sections thématiques de l'Académie regroupent l'ensemble des membres émérites, titulaires ou correspondants ainsi que l'ensemble des membres associés.

Ces membres se répartissent comme suit sous la responsabilité d'un secrétaire de section :

S1. Productions végétales : Michel Dron

S2. Forêts et filière bois : Bernard Roman-Amat

S3. Production animale : Emmanuel Rossier puis Claude Allo

S4. Sciences humaines et sociales : Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader

S5. Interactions milieux- êtres vivants : Guilhem Bourrié

S6. Sciences de la vie : Agnès Ricroch

S7. Environnement et territoires : Denis Couvet

S8. Alimentation humaine : Hervé This puis Sophie Villers

S9. Agrofournitures : Bernard Ambolet

S10. Economie et politique : Bernard Bourget

Ces derniers sont assistés par un suppléant avec qui ils partagent les responsabilités d'animation de la section.

Il est à noter que les sections 3 et 8 ont changé de secrétaire de section au début de l'année 2020.

Chaque section se réunit à huit reprises en moyenne durant l'année. Ces réunions formelles entre membres n'excluent pas d'autres rencontres plus spécifiques entre les académiciens plus particulièrement motivés par l'une ou l'autre des préoccupations évoquées lors des réunions formelles.

- Les séances publiques

Très importantes pour la vie de l'Académie, les séances publiques hebdomadaires (repérables sur les réseaux sociaux par le symbole (« hashtag ») : #seancehebdo) sont organisées les mercredis de chacune des semaines ouvrables de l'année, exception faite des jours fériés et des périodes de vacances scolaires, le plus souvent au siège parisien de l'Académie, 18 rue de Bellechasse. La commission des programmes, qui réunit les membres du bureau et les dix secrétaires de section, étudie et discute les propositions et arrête le programme des séances, ainsi que leur calendrier.

En ligne avec les grandes thématiques qui orientent le travail de l'Académie, les séances sont le fruit de la réflexion des sections et se déroulent le plus souvent à l'initiative d'académiciens appartenant à deux sections, voire davantage pour leur assurer un caractère pluridisciplinaire. Parmi les intervenants, se trouvent des spécialistes extérieurs à l'Académie dont l'opinion est sollicitée afin de nourrir les échanges et enrichir

les travaux en cours. Certaines de ces séances présentent aussi le fruit du travail des groupes de réflexion, quelquefois abouti mais bien souvent encore en cours d'élaboration.

Cet exercice contribue à mettre en évidence l'état le plus actuel des connaissances scientifiques et techniques sur des sujets d'actualité ou émergents. Les débats entre les académiciens et le public permettent de confronter l'avancée des connaissances à l'état de l'opinion. A titre d'exemples, on peut citer des domaines comme la bioéconomie, l'agroécologie, le stockage du carbone dans les sols, le changement climatique, la biodiversité, les comportements alimentaires. L'Académie se met ainsi délibérément en position d'éclairer les choix possibles face aux multiples défis et aux contradictions du monde actuel.

D'octobre 2019 à juin 2020, le déroulement des séances publiques rue de Bellechasse a été perturbé par les grèves des transports en décembre, puis par le confinement appliqué face à la Covid-19. Les séances ont repris fin avril en partenariat avec Agreenium, soit sous forme de séances programmées, soit sous forme de conférences. L'Académie a ainsi tenu 23 séances publiques dont 9 ont eu lieu en webinaire (séminaire en ligne), avec Agreenium. Elles se sont distribuées de la manière suivante en fonction de nos principaux domaines d'activité :

► Assurer la sécurité alimentaire

- Santé des céréales, santé humaine (sections 9 et 8)
- Changements d'usages des terres et santé, exemple de l'Asie du Sud-Est (section 7)
- Les productions ornementales pourront-elles se passer des réducteurs de croissance ? (sections 1 et 6)
- Les secrets de la longévité des graines (section 6)
- Labour et non-labour : comment peuvent évoluer les systèmes de culture vers des pratiques agroécologiques ? (sections 5 et 1)
- Quelle stratégie pour renforcer la compétitivité des PME agroalimentaires françaises ? (section 10)
- L'Agriculture face à ses défis techniques - l'apport des technologies (séance commune avec l'Académie des technologies)
- Nouvelles techniques de collaboration en agriculture - L'émergence du #cofarming (section 9)

► Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux :

- Incendies, Forêts et Société - Vivre avec un risque accru (section 2)
- Les enjeux du carbone : la filière "forêt-bois" peut-elle faire mieux pour le climat ? (sections 2 et 5)
- Cycle global du carbone, contributions du système terrestre (sections 5 et 2)
- Actualité de la pensée de Georges PÉDRO, Académie d'agriculture (section 5) avec les Académies des sciences et des technologies
- Le phosphore : nutrition des plantes, qualité des eaux et gestion durable d'une ressource non renouvelable (sections 5 et 7)
- La gestion en commun : une voie pour dépasser nos crises environnementales territoriales ? (sections 7 et 4)
- Sciences participatives pour la forêt (section 2)

► Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales face aux défis internationaux :

- L'élevage français face aux défis du renouvellement des générations et de la compétitivité (sections 3 et 4)
- Covid-19 : Territorialisation, agriculture et alimentation (forum intersection)
- L'ouverture internationale de l'Académie d'agriculture de France : illustrations pluri continentales (Séance organisée par le Groupe de travail sur l'International)
- La PAC : les priorités données à la PAC dans 4 pays : Allemagne, Espagne, Italie et Lituanie (section 10)

► Contribuer au débat sur les sciences et les innovations :

- Recherche appliquée en agriculture : innovation et transfert en agriculture (Bureau)
- Post-vérité, stratégies de doute : quels impacts sur l'expertise ? (section 4)
- Covid-19 et innovations : Agriculture et numérique : grand basculement, intelligence et résilience face à la pandémie de la covid-19 et au confinement par Guy Waksman (section 9) ; Recherche en biologie végétale pour les vaccins par Dominique Job (section 6).
- De la difficulté d'analyse des statistiques élaborées avec des méthodes différentes : conférences de Philippe Stoop (section 9) et Christian Lévêque, (section 6)
- Des réactions de ... Maillard ? Disons plutôt de glycation (Hervé This section 8 – 1^{er} webinaire organisé par l'AAF)

- Les colloques, séminaires et conférences

Outre les séances publiques, l'activité des sections se prolonge souvent par des colloques publics ou des **rencontres** qui occupent en général une journée pleine. Sur la période considérée, les principales manifestations de ce type organisées ou coorganisées par l'Académie ont été les suivantes :

- Colloque **Quel droit à l'Alimentation pour tous ?** Colloque de l'Académie d'agriculture en partenariat avec le Conseil national de l'alimentation (CNA), organisé par les sections 4 et 10 le 10 octobre 2019.
- Colloque **Santé du végétal : une seule santé et un seul monde**, dans le cadre de l'année internationale de la Santé des végétaux de la FAO *organisé* par l'Académie d'agriculture de France, l'Association des amis de l'Académie d'agriculture de France, le DIM One Health Ile-de-France et l'Académie nationale de pharmacie. Cité internationale de Paris, 28 janvier 2020.
- Journée de l'Académie « **État de l'agriculture 2020. Le métier d'agriculteur face à la transition écologique** » montée à Paris le 5 février 2020 avec l'appui du Crédit agricole SA et du groupe de presse AGRA-Réussir.
- Colloque « **Santé des plantes, santé des hommes : agriculture et environnement ?** » (AEHA) qui s'est déroulé dans nos locaux le 10 mars 2020 avec le concours du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) ; manifestation labellisée par la FAO - ONU dans le cadre de l'année internationale de la santé des végétaux "One Health 2020".
- Journée **Biodiversité** avec et au Lycée agricole et forestier de Bazas organisée par le relais territorial Nouvelle Aquitaine de l'AAF (Brigitte Laquière), les Amis de Cap Sciences (notamment Louis Julien Sourd IGREF (er) et Albert Donati président des ACS), DRAAF (Marie-Agnès Godin), BSA (Marie Charru), le 16 octobre 2019.
- **Semaine agricole digitale de Nouvelle Aquitaine** (18 - 20 Mai 2020) : « Vivre ensemble dans nos territoires ». Participation d'académiciens et du relais Nouvelle Aquitaine (Brigitte Laquière).
- **24^{ème} conférence du COLUMA du Végéphyll** organisée à Orléans en décembre 2019. Participation de l'AAF (Marc Délos) au conseil scientifique.

Des colloques préparés ont dû être annulés à cause de la Covid-19 et sont reportés en 2021 :

- **Antibiotiques, pitié pour nos microbiotes**, colloque hepta-académique ;
- **Les compléments alimentaires à base de plantes sont-ils sûrs ?** avec l'Académie nationale de pharmacie ;
- **Forêt, bois et gestion durable : répondre au consommateur** (section 2).

Chaque année, il existe aussi un certain nombre de colloques organisés par des tiers auxquels l'Académie d'agriculture apporte un appui. Les académiciens réalisent ainsi à titre individuel de nombreuses interventions publiques lors des manifestations organisées au fil des mois en France ou à l'étranger.

En sus des colloques, les sections proposent des **séminaires** ou des **conférences**, organisés avec des académiciens et ou des invités extérieurs, qui se tiennent indépendamment des séances publiques ou en-dehors de la journée qui leur est traditionnellement dévolue.

Quelques exemples :

- 18 décembre 2019, Olivier Monteuis, du Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD) a exposé devant la section 2, Augmenter les ressources en bois en forêt équatoriale, en cultivant le teck. La section a proposé au bureau de l'Académie d'envoyer aux autorités de Guyane française une lettre soutenant l'introduction dans ce département d'un groupe de clones de teck sélectionnés : en effet la Guyane souffre d'un déficit de bois d'œuvre (construction, ameublement) et offre des conditions favorables à la culture du teck.
- Alba Departe, ingénieur à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), est intervenue sous le titre Maintien de la fertilité des sols forestiers face à une récolte accrue de bois énergie (section 2).
- M. Vallance a fortement souligné la nécessité pour les éleveurs des régions qui vont être colonisées par le loup de modifier en profondeur leurs systèmes d'élevage (section 2).
- Installation et main-d'œuvre en élevage de ruminants, évolution et questions en suspens (Ch. Perrot - Idèle).
- Des Labels bien-être animal à l'étiquetage des modes de production (Ch. Roguet – IFIP).
- Prospective scientifique interdisciplinaire : science pour les élevages de demain (J-L. Peyraud).
- Enseigner l'élevage dans les établissements d'enseignement général (C. Disenhaus – Agro Campus Ouest).
- Audition du philosophe Mathias Girel sur les valeurs de la connaissance, la post-vérité, du doute et de l'expertise.
- Etat de la propriété foncière en Chine (Pr Li Bin).
- Conférence débat, à Salon-de-Provence L'agriculture de la Crau, un agroécosystème original, Guilhem Bourrié (section 5).
- La truffe : biologie et écologie par Marc-André Selosse 20 novembre 2019 (section 6).
- Compréhension et valorisation des interactions entre plantes et microorganismes telluriques : un enjeu majeur en agroécologie par Philippe Lemanceau 22 janvier 2020 : (section 6).
- Intervention de Philippe Reignault sur Les organismes nuisibles émergents sur les végétaux : de nouveaux enjeux, le 16 octobre 2019 (section 6).
- Intervention de Loïc Briand sur La perception de la saveur, débat animé par Jean-Claude Pernollet le 11 décembre 2019 (section 6).

- Présentation par Aurélie Trouvé de l'état d'avancement des négociations en cours sur les projets de règlement de la future PAC, notamment au Parlement européen, 9 octobre (section 10).
- Politiques agricoles nord-américaines (Etats -Unis et Canada), 9 octobre 2019 échange avec Marcel Groleau, le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec et Geneviève Parent (section 10).
- La politique agricole américaine, exposé de Sophie Devienne le 12 février (section 10).
- Le rôle de l'agriculture et des sols pour répondre aux enjeux climatiques ont été soulignés dans la présentation le 13 novembre par Guillaume Benoit (section 10).
- Engagement de la Suède sur la question climatique et le prix du carbone 23 juin 20 (section 10).

Dans le cadre du Salon international de l'agriculture (SIA), l'AAF a accueilli ses partenaires et le grand public sur le stand d'AgroParisTech, où ses membres présents en ont assuré la coanimation avec les étudiants sur le thème, cette année, de "l'innovation d'hier, d'aujourd'hui et de demain", illustré chaque jour dans des secteurs d'activité différents de l'agroalimentaire.

Elle a participé activement :

- aux tables d'hôtes de son partenaire AgriDemain,
- aux questions d'actualités sur le plateau TV de son partenaire Le Siècle vert,
- et aux débats organisés par FranceAgriMer.

Elle a rencontré les agri-communicants AgriToubeurs et aux AgriTweeters.

Elle s'est aussi associée à l'organisation de l'Agreenstartup 2020 de son partenaire l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).

Elle a fait intervenir des jeunes chercheurs, lauréats de la médaille d'argent de l'Académie et du concours Make IT Agri, sur le grand plateau du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, où ils ont présenté leurs travaux en trois minutes chacun.

2- Les groupes de travail thématiques

Pour des sujets transversaux qui mobilisent différentes sections de l'Académie, des membres se réunissent au sein de groupes thématiques. Parmi ces groupes, citons les thèmes traités et les noms des animateurs :

- Antibiorésistance : groupe inter-académies : Jean-Louis Bernard, Arlette Laval et René Lésel,
- Agricultures ultramarines : André Grammont et Jean-Pierre Bastié,
- Développement des agricultures africaines : Jacques Brulhet,
- International : Michel Thibier,
- Nitrites : Gérard Pascal,
- Nouvelles biotechnologies agricoles et alimentaires : Agnès Ricroch,
- Nouvelles technologies pour l'agriculture : Bernard Le Buanec,
- Politique agricole commune : Gilles Bazin,
- Potentiels de la science pour une agriculture durable : Jean-Claude Pernollet,
- Réécriture du génome, éthique et acceptabilité sociétale : Paul Vialle et Bertrand Hervieu,
- Risques alimentaires : Hervé This,
- Sols : Christian Valentin,
- Transition alimentaire, filières et territoires (TAFT) : Michel Candau et Jean-Louis Rastoin.

Cette année, plusieurs groupes ont achevé leurs travaux : TAFT, Réécriture du génome, éthique et acceptabilité sociétale, Nouvelles biotechnologies agricoles et alimentaires, Nouvelles technologies pour l'agriculture. Certains ont continué à valoriser leurs résultats : Consommation de viande, Agroécologie. D'autres ont dû cesser leur activité à cause de la pression de travail de leurs animateurs (ex : agriculture, eaux, climat ; agriculture et droit de l'environnement).

- Les groupes ayant achevé leurs travaux et publié leur rapport

* Le groupe *Réécriture du génome, éthique et acceptabilité sociale*

Les travaux du groupe ont abouti à la préparation et discussion d'un avis sur la « Réécriture du génome, éthique et confiance ». Il a été approuvé par séance plénière de l'Académie d'agriculture de France le 8 janvier 2020 par 85 voix pour (soit plus de 80% des votants), 7 contre et 12 abstentions. À l'issue du vote, une opinion divergente « Point de vue d'académiciens » signée par 15 membres s'est manifestée pour aller au-delà de la position adoptée. Au terme de ces travaux, l'Académie énonce 8 recommandations selon 4 principes directeurs pour guider l'action :

- Agir de façon responsable,
- Respecter le principe de précaution,
- Associer largement le public. Informer. Agir de façon transparente,

- Procéder à des réévaluations régulières.

L'Académie affirme le bien-fondé d'utiliser ces techniques pour des objectifs de recherche cognitive, comme c'est déjà le cas en santé humaine. Elle est convaincue que leurs applications font partie des solutions pour contribuer à relever les défis mondiaux urgents actuels : biodiversité, changement climatique, évolution de la population mondiale, et qu'elles peuvent s'inscrire dans les priorités politiques actuelles, comme l'agroécologie ou le bien-être animal.

L'Académie maintient la nécessité d'une autorisation préalable mais avec des dossiers mieux élaborés et un suivi des autorisations limitées dans le temps et révocables, auxquelles il pourrait être mis fin sans irréversibilité. L'article 7 de la directive 2001-18 instaurant une procédure différenciée - apparemment jamais utilisée - peut alors fournir, sans changer la législation actuelle, un cadre juridique à tester. Pour éviter le décalage entre science et droit, l'AAF propose une révision tous les 7 ans des textes régissant ces domaines, comme pour le Conseil consultatif national d'éthique.

Pendant les travaux de l'Académie, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), sur la base de la directive européenne 2001-18, a rendu une décision classant les produits issus de ces techniques parmi les OGM, indépendamment de l'évolution scientifique de ces 20 dernières années. Depuis, le Conseil d'Etat a suivi cette décision.

L'Académie demande avec insistance aux pouvoirs publics de sortir d'une position attentiste. Enfin, elle souhaite contribuer à cette évolution et, pour ce faire, est prête à solliciter et accompagner les législateurs, en lien avec d'autres académies françaises et européennes.

* Le groupe *Transition alimentaire, filières et territoires* (TAFT) a été mis en place en novembre 2017. Il a consacré l'année 2019-20 à la rédaction du rapport et la valorisation de ses travaux. Dans un contexte de crise alimentaire polysémique qui s'amplifie, on observe des attentes de la société civile et des réactions multiples en faveur de systèmes alimentaires plus durables que l'on peut identifier comme une « transition alimentaire ». Pour être consolidée, cette transition nécessite des innovations autant technologiques qu'organisationnelles et institutionnelles tant dans les filières qu'au niveau des territoires. L'objectif du groupe de travail est dès lors de caractériser la transition alimentaire en cours, d'en débattre et d'en dégager des recommandations pour les filières et les systèmes alimentaires, ainsi que pour le développement des territoires, en repérant les champs d'innovations techniques, organisationnelles et institutionnelles susceptibles de contribuer à une alimentation plus durable. Le champ géographique concernera la France et l'Europe, en prenant en compte les interdépendances avec les autres régions du monde.

Le groupe de travail a élaboré un rapport publié par l'AAF le 02/10/2019, puis sous forme de point de vue signé par 16 académiciens le 6/1/2020. À partir de ces travaux, un article « libre expression » intitulé « Pandémie du coronavirus et autonomie alimentaire : actualité et nécessité d'une re-territorialisation des systèmes alimentaires », signé par 16 académiciens membres du GT ou non membres, a été publié sur le site internet AAF le 3/4/2020. Cet article a fait l'objet d'une synthèse de Michel Candau et Jean-Louis Rastoin publiée sous forme de tribune dans le Mensuel de l'AAF du mois de mai 2020. Un article intitulé « Sortie de crise : l'urgence de systèmes alimentaires territorialisés » de J-L Rastoin et J-M Meynard a été proposé à la revue numérique internationale de partage de connaissances scientifiques « The Conversation », publié le 22/4/2020. Enfin, l'ouvrage « Agroécologie » du GT éponyme de l'AAF (à paraître fin 2020), comprendra un chapitre tiré du rapport du GT TAFT et intitulé « Transition alimentaire, filières et territoires : pour une approche systémique et pro-active fondée sur la socio-écologie » préparé par Michel Candau et Jean-Louis Rastoin

* *Agricultures ultramarines*. Le groupe de travail a publié une note d'orientation en mars 2020, « Faire de la politique agricole commune dans les Outre-Mer un levier de la transition agroécologique », coordonné par Jean-Pierre Bastié, André Grammont et Harry Ozier-Lafontaine

<https://www.academie-agriculture.fr/academie/groupe-de-travail/agricultures-ultramarines>

- Deux groupes qui avaient achevé leurs travaux l'an passé, les prolongent par une publication de valorisation

* Initié au sein de la S3 dès 2017, le groupe de travail *Consommation de viande* a achevé ses travaux l'an passé, avec l'organisation de leurs deux séances publiques du 1^{er} semestre 2019, puis l'intervention de Jeanne Grosclaude : « Mange-t-on trop de viande ? » lors de la séance solennelle de rentrée du 26/9/2019. Depuis, le groupe de travail s'est engagé dans la rédaction d'un ouvrage à paraître aux éd. Presses des Mines. Il abordera les différents aspects de la consommation des viandes (quantitatif, nutritionnel, culturel et social), la réalité de la production et des adaptations en cours ou à promouvoir dans une perspective de développement durable. Le groupe de rédaction comprend Jeanne Grosclaude, Claude Allo, Jean-Michel Besancenot, A. Boissy, Jean-Pierre Digard, Jean-Paul Jamet, Emmanuel Rossier et Daniel Sauvart)

*Constitué en 2017 et animé par des membres des sections 4 et 7, le groupe de travail *Agroécologie* a eu pour objectif de clarifier cette notion, d'énoncer ce qu'elle apporte de nouveau dans la conception des systèmes agricoles et la transformation des méthodes de production. Le groupe a remis un rapport provisoire dont une version réduite a été publiée dans la Revue de l'Académie (n°17, Janvier 2019) et a servi de support à une séance publique en janvier 2019. Un ouvrage collectif, coordonné par Bernard Hubert et Denis Couvet doit paraître à l'automne 2020 aux Presses des Mines.

-Trois groupes marquant l'ouverture internationale de nos travaux ont été très actifs : la PAC, le développement des agricultures africaines et le groupe international

* Le groupe *Politique agricole commune* (Gilles Bazin), créé en 2008,

Il réunit une trentaine de membres de l'Académie, provenant de quatre sections différentes. Il considère que l'Académie, par ses compétences scientifiques et ses travaux, est bien placée pour développer la réflexion sur les nouveaux enjeux de la future PAC et les défis que l'agriculture française aura à relever dans l'avenir. Les réflexions portent sur le bilan de la PAC 2014-2020, les raisons économiques et politiques des crises actuelles de certaines filières ou de certaines exploitations (conjoncturelles ou structurelles ?), sur les thématiques qui nous paraissent prioritaires dans la future PAC (la stabilisation des revenus et la transition agro-écologique et climatique notamment), sur l'analyse économique de l'intérêt et des limites des différents outils de politique agricole disponibles et l'étude de leur mise en œuvre dans le cadre des futurs plans stratégiques nationaux et régionaux.

Il a organisé des débats, parfois élargis aux sections 10 et 4 ou ouverts à tous les membres de l'AAF.

L'état d'avancement des négociations en cours sur les projets de règlement de la future PAC a donné lieu à une séance publique sur les priorités données à la PAC dans 4 pays donnant la parole à quatre membres associés venus d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et de Lituanie.

La crise laitière de 2016 a fait l'objet d'une note de Gilles Bazin, André Pfimlin et Thierry Pouch intitulée « Secteur laitier par gros temps » publiée sur le site de l'Académie, puis d'un point de vue sur la gestion des crises laitières, en mai 2020.

* *Développement des agricultures africaines* (Jacques Brulhet)

Le groupe de travail « Développement des agricultures africaines » a été créé le 31 janvier 2017. « L'objectif de ce groupe sera prioritairement de concevoir, préparer et participer à des actions concernant le développement des différents types d'agriculture du continent africain, en particulier dans celles initiées par le GID (Groupement interacadémique pour le développement) ». En 2018 et 2019, les échanges entre les membres ont été nombreux, notamment par des informations réciproques, des participations à différents forums (FARM en particulier), des articles partagés. Le groupe compte aujourd'hui 29 participants. L'évolution du dossier GID-Agri fut l'activité la plus importante du GT Afrique depuis 2 ans. Il a progressivement évolué de l'état de projet à celui de « programme », encadré par le dispositif suivant :

- un comité de pilotage réuni tous les 2 mois en 2019, avec les dirigeants du GID,
- un site internet interactif déployé à l'été 2019, présentant aujourd'hui les exemples de réussite agricoles présentés lors du forum d'Abidjan,
- un comité d'experts a été constitué avec un collègue d'une demi-douzaine de participants, tous académiciens, membres du GT Afrique. Ce Comité d'experts a mis au point une grille d'évaluation des exemples de réussites agricoles africaines, ainsi qu'une organisation du programme en modules opérationnels,
- la mise au point d'un « Label GID-Agri » pour les réussites exemplaires sélectionnées, avec délivrance de diplômes en cours d'organisation.

L'évolution majeure résulte du départ fin 2019 de l'ingénieur stagiaire qui animait le programme. Pour pallier ce départ, mais surtout pour une meilleure localisation du programme GID-Agri, une convention de partenariat a été négociée et mise au point entre le GID et l'ESA/INPHB, l'école supérieure agronomique de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Le démarrage de cette convention a simplement été retardé à cause de la crise associée à la Covid-19.

Cela n'a pas empêché le programme GID-Agri de communiquer : accompagnement de la mission AAF au Sénégal en décembre 2018, présence en 2019 au SIA de Paris et au SARA d'Abidjan.

* Le groupe *Relations Internationales* a pour mission principale de mobiliser des confrères français et étrangers des différentes sections de l'Académie afin de définir ensemble des thématiques d'intérêt commun et de conduire des réflexions sur ces thèmes.

Michel Thibier a initié en 2019 et animé avec Jean-Paul Renard un « groupe de travail électronique », comprenant des confrères étrangers de six pays portant sur le thème des nouveaux outils d'amélioration génétique chez les animaux de rente, avec une attention particulière sur la mise en œuvre de l'édition génomique. Le bilan de cette première expérience s'est avéré positif en permettant un échange international avec une dizaine de membres ou correspondants associés.

Ancien président en 2018 de l'Union européenne des Académies d'agriculture (UEAA), Michel Thibier maintient les liens avec cette institution, présidée en 2020 par *l'Accademia dei Georgofili* puis à partir d'octobre par l'Académie d'agriculture de Géorgie. Il a réussi à nouer des liens entre notre Académie et l'Académie des sciences d'Australie et l'ambassade de France à Canberra.

Pour marquer l'achèvement de ses travaux (mission 2017-2020), le groupe prépare une séance internationale sur « Changement climatique, carbone et agriculture : quels risques, quelles solutions ? » programmée le 18 novembre 2020.

- Les groupes de travail interacadémiques

*L'Académie d'agriculture de France apporte son concours à un groupe de veille permanente sur l'**Antibiorésistance** qui regroupe maintenant sept académies (médecine, pharmacie, vétérinaire, chirurgie dentaire, agriculture et des sciences). Le 12 février 2019, ce groupe avait émis un ensemble de recommandations intitulé « Résistance aux antibiotiques. Des pistes insuffisamment explorées ? ». Le document avait reçu une réponse écrite très encourageante de Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Cette année, le groupe a préparé un colloque qui aurait dû avoir lieu le 17 juin 2020 à l'Institut Curie de Paris mais reporté à une date ultérieure.

*La **Plateforme inter académique Covid-19**, initiée par l'Académie des technologies, comprend aussi les Académies des sciences, de médecine, d'agriculture, de pharmacie et vétérinaire. Michel Dron et Philippe Kim-Bonbled assurent la coordination de la participation de l'Académie en son sein. Elle est organisée en quatre sous-groupes auxquels participent des membres de l'Académie :

- « *Benchmarking* » avec Dominique Job (section 6) pour faire le point sur le développement de la pandémie et les modalités d'intervention,
- Résilience de l'industrie française avec Didier Majou (section 8),
- Rôle des plateformes et apports du numérique avec Guy Waksman (section 9),
- Développement durable avec Michel Dron (s.1), Denis Couvet (s.7), Isabelle Chuine (section 2), Bernard Le Buanec (section 1), Nathalie de Noblet-Ducoudré (section 7) et Jean-Louis Rastoin (section 10).

Un nouveau sous-groupe se met en place à partir de juin 2020 sur le thème « des tests biologiques dans les maladies infectieuses » avec la participation de Dominique Job.

***Zoonoses** : Claude Allo lance ce nouveau groupe de travail en lien avec l'Académie vétérinaire de France pour prendre en compte l'articulation entre les maladies d'une espèce et leur transmission à d'autres espèces dont les humains.

***Industries agroalimentaires** : Le groupe a été initié et piloté par l'Académie des technologies auquel des membres de l'Académie d'agriculture participent.

- Plusieurs nouveaux groupes se constituent

* Groupe « **Nitrites** » animé par Gérard Pascal

A l'automne 2019, plusieurs députés ont déposé un projet d'amendement ayant pour objet la taxation des produits de charcuterie renfermant des additifs « nitrés » (nitrates, nitrites, sel nitrité), en raison du fait que leur consommation augmenterait le risque de développer un cancer colorectal.

Le 11 mars 2020 le groupe a reçu lettre de mission pour étudier la question complexe de la sécurité sanitaire des produits de charcuterie renfermant des additifs conservateurs nitrates/nitrites. Son rapport faisant état des résultats des travaux du groupe, est attendu pour fin 1^{er} trimestre 2021

* Groupe « **statut juridique des animaux : quelle évolution possible de ce statut pour les animaux de rente ?** » animé par Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader (section 4) et Gérard Maisse (section 3). Les

évolutions sociétales bousculent la façon d'envisager nos responsabilités vis-à-vis des animaux, suscitent de nouveaux débats et ont un fort impact, de façon très concrète, sur les pratiques de l'élevage. C'est la raison pour laquelle un groupe de travail, associant l'ensemble des sections de l'Académie, est créé. Les réflexions du groupe viseront à :

- dresser un état des lieux dans les différents codes juridiques du statut des animaux sauvages et domestiques en France et en Europe, voire dans d'autres parties du Monde,
- en s'appuyant sur une réflexion interdisciplinaire permettre d'apprécier les enjeux de responsabilité de l'homme vis-à-vis de l'animal et l'évolution des relations sciences-droit-société,
- envisager les évolutions possibles du statut juridique des animaux de rente et leurs répercussions sur l'élevage, sans exclure de traiter des autres catégories d'animaux,
- proposer le texte d'un avis.

Un premier document d'étape sera remis au troisième trimestre 2021 et une séance publique pourrait être envisagée à l'automne 2021.

***Forum Covid-19** : Michel Dron a été chargé de coordonner la remontée des réflexions suscitées par la pandémie dans l'ensemble des sections et avec l'appui de Philippe Kim-Bonbled. Les propositions d'articles sont présentées par chaque section en formation forum pour validation avant diffusion par la coordination du forum. La riche production de documents a permis d'envisager l'édition d'un ouvrage « Covid-19 et agriculture : Une opportunité pour la transition agricole et alimentaire ? » à l'automne 2020 aux Presses des Mines.

3- Les groupes fonctionnels

Outre les travaux relevant de l'activité propre des sections et de groupes de réflexion intersections, cinq groupes fonctionnels ont été actifs en 2019-2020.

- « **Relations AAF- Enseignement supérieur agronomique** » (Michel Dron et Grégoire Thomas)

Le GT a été renouvelé en 2018 et en particulier a pu consolider la présence de toutes les écoles par des nominations, par leurs directions, de référent(e)s en charge de la coordination des actions avec l'Académie. L'année 2019 a permis de tester, renforcer et discuter des actions communes intéressant les écoles.

Actuellement, six axes mobilisent ces collaborations renforcées, (au-delà des plus classiques mais notables intérêts des écoles pour les prix et médailles annuels) :

- colloques en co-organisation (ou bien avec le label AAF),
- initiatives pédagogiques en interaction : en particulier, développement de la participation des académiciens à des enseignements de type projets et à l'évaluation de ces projets,
- programmation de visites des écoles (en lien, éventuellement, avec les relais territoriaux) ; renforcement des interactions école-AAF à l'occasion de ces visites et identification de nouvelles actions,
- exploitation des séances hebdomadaires dans les formations (plutôt au niveau Master 1 ou 2) ; les webinaires désormais mis en place durant la période de confinement ont renforcé l'intérêt scientifique porté par les enseignants et aussi directement par les étudiants pour nos séances accessibles à distance,
- « parrainage » de jeunes enseignants (notamment de l'enseignement technique avec l'ENSFEA) sur le plan des compétences agronomiques générales ou spécialisées,
- prix et médailles étudiants ingénieurs, doctorants.

L'ensemble du groupe de travail s'accorde à penser désormais qu'il est nécessaire de traiter au cas par cas selon les écoles et leur projet ; les coordinateurs du GT Michel Dron et Grégoire Thomas sont à l'écoute des écoles pour développer et accompagner cette dynamique d'interaction riche et diversifiée.

- Groupe « **Projet stratégique** » (Constant Lecoœur)

Coordonné par le Secrétaire perpétuel, ce groupe rassemble largement au sein de l'Académie, mobilisant en particulier le Bureau, les secrétaires de section ou leur représentant, des animateurs de groupes de travail et des animateurs de relais territoriaux. Le projet stratégique adopté en séance plénière du 13 mars 2019 a été enrichi par un plan d'actions avec les diverses mesures à réaliser et s'est traduit par des lettres de mission à divers membres de la Compagnie. Par ailleurs, le directeur du développement et de la communication a présenté le plan de développement et de la communication au comité éditorial de l'Académie puis lors de la réunion de la commission académique du 9 juin 2019 qui l'a adopté.

- Groupe des « *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France* » (Hervé This)

Créées en 2015, les Notes académiques reçoivent des articles variés de bonne qualité scientifique qui relèvent des champs d'action de l'Académie d'agriculture de France. Les textes proposés sont évalués en double anonymat. Ni l'éditeur en charge, ni les rapporteurs ne savent qui en est l'auteur. A l'issue d'un nombre variable d'allers-retours entre auteurs et réviseurs, ces articles sont publiés dans une rubrique spécifique du site Internet de l'Académie.

De juillet 2019 à juin 2020, cinq nouveaux articles ont ainsi rejoint la série des *Notes académiques*, d'autres sont en cours, soumis à révision.

- Groupe « *Comité livres de l'Académie* » (Catherine Regnault-Roger)

Le comité des livres examine les propositions de publications que les académiciens lui soumettent sans une volonté d'accompagnement des projets. Son but est de faire rayonner l'Académie à travers la production littéraire et scientifique des auteurs académiciens.

En vertu de l'accord-cadre qui définit notre partenariat avec les Presses des Mines, ont été publiés,

- « *Pisciculture du monde* », par Jérôme Lazard en août 2019.

Puis trois ouvrages dont la sortie est programmée à l'automne 2020 :

- « *La transition agroécologique : quelles perspectives en France ?* » sous la direction de Bernard Hubert et Denis Couvet ;

- « *Insecticides, insectifuges. Enjeux du XXI^e siècle* » de André Fougeroux ;

- « *Covid-19 et Agriculture. Une opportunité pour la transition agricole et alimentaire ?* » : coordonné par Michel Dron et Philippe Kim-Bonbled.

Plusieurs autres ouvrages ont été confiés par des académiciens à différentes maisons d'édition. La recension de la plupart de ces ouvrages a été réalisée par des académiciens sous la responsabilité de Christian Ferault, portée sur notre site Internet et signalée par le Mensuel et le Flash Info de l'Académie.

- Groupe « *Encyclopédie* » (Patrick Ollivier)

Le groupe *Encyclopédie* s'attache à favoriser la création d'écrits de qualité dans des domaines variés. Il regroupe les volumes de comptes rendus des séances, les fiches « *Potentiel de la Science pour une agriculture durable* », « *Questions sur...* » ou « *Repères* ».

Les articles du GT *Potentiel de la science pour une agriculture durable* : Ce groupe de travail piloté par Jean-Claude Pernollet a pour vocation à publier des articles scientifiques et technologiques sur les capacités de la science à améliorer la production agricole et l'alimentation dans un contexte de durabilité. Il s'agit de croiser, sans *a priori* ni exclusive, les acquis cognitifs les plus récents avec les attentes technologiques nécessaires au développement d'une agriculture durable.

Quatre nouveaux articles ont été mis en ligne cette année, soit 48 articles depuis 2011. Ils sont diffusés au sein de l'AAF et à l'extérieur, et l'INRAE a entrepris de relayer les articles sur son site dans le cadre de la série « Regards d'expert » (<http://www.inra.fr/Chercheurs-etudiants>). Un confrère Guy Waksman a promu la mise en ligne des publications du GT sur le site de l'AFIA (Association francophone d'informatique agricole), et, enfin, Agri Mutuel met en ligne nombre de documents sur son site.

La rubrique « *Questions sur...* » s'étoffe progressivement, elle compte 94 fiches en juin 2020 auxquelles s'ajoutent les « 100 fiches sur le bois et la forêt ». Un effort particulier a été entrepris sur cet ensemble pour l'homogénéiser et le référencer de la manière la plus pédagogique possible. Des tirages papier ont été réalisés et ont été reconnus comme particulièrement utiles lors du Salon international de l'Agriculture.

Les « *Repères* » comptent 54 fiches. Il s'agit de courts documents composés de deux diapositives créées sous le logiciel « *Power Point* ». Chacun de ces documents repose sur des données chiffrées fiables permettant de décrire dans le temps (une série d'années ou de décennies) ou dans l'espace (l'Europe, le Monde...) des évolutions importantes à considérer pour le monde de l'agriculture, de l'alimentation ou de l'environnement.

4- Relais territoriaux

En se conformant au projet stratégique de l'Académie 2019-2024 adopté en séance plénière le 13 mars 2019, la mission d'animation du relais territorial au sein de notre Compagnie a pour objectifs :

- d'assurer la collaboration de membres de l'Académie sur les territoires de votre espace géographique,
- de donner une visibilité de l'Académie dans ces territoires,

- d'avoir des relations sur les territoires avec les acteurs locaux et décideurs pour rechercher des partenariats,
- de renforcer les liens avec l'enseignement technique et supérieur,
- d'organiser des événements et des colloques.

Les animateurs de ces relais sont :

- Marc Délos et Jean-François Briat, pour le « **Grand Sud** » (PACA et Occitanie)
- Brigitte Laquière, animatrice pour la **Nouvelle Aquitaine**
- Grégoire Thomas pour le « **Grand Ouest** » (Bretagne, Pays de Loire et Normandie)
- Bernard Ambolet pour **Rhône-Alpes-Auvergne**
- Jean-Jacques Hervé pour la région **Centre**
- Maurice Barbezant pour le « **Grand Nord Est** » (Hauts de France et Grand Est)

5- Les visites et voyages

Christian Maréchal, assisté d'autres académiciens, organise des sorties et des visites d'entreprises et d'organismes partenaires de la recherche et de l'enseignement. Elles permettent également de mieux faire connaître notre Compagnie et ses travaux à des acteurs extérieurs. Les membres de plusieurs sections participent souvent à l'organisation de ces sorties.

Au cours de l'année 2019-2020, seules trois visites ont pu être réalisées, d'autres programmées ont dû être annulées ou reportées,

- Visite du groupe alimentaire POMONE FOUCTEAU à Champigné, 1^{er} octobre 2019,
- Visite de la station d'Arvalis-Institut du végétal à Boigneville : le 7 novembre 2019,
- Visite du campus UniLaSalle Rouen : enseignement supérieur agricole 23 janvier 2020.

Un voyage au Costa-Rica a été organisé avec le Président 2019 du Bureau et au titre du GT International pour échanger sur les démarches agronomie et biotechnologies au Costa-Rica (Marta Valdez membre associée section 1) en décembre 2019. Cet événement a permis d'engager une convention de coopération avec l'université et l'Académie des sciences de Costa-Rica.

Le voyage en Suisse (Nyon, Changins, avec les visites de Syngenta, Nestlé et fromagerie Gruyère) prévu du 2 au 4 juin 2020 et organisé par André Gallais, Vincent Pétiard (section 1) et André Fougeroux (section 9) a dû être reporté aux 9, 10 et 11 juin 2021 du fait du confinement lié à la pandémie de la Covid-19.

1.3 - La valorisation des productions

Le rôle de pilotage de la communication a été renforcé. Ainsi, l'action du Comité éditorial de l'Académie (CEA), animé par Jean-Louis Bernard puis co-présidé par Nadine Vivier, Présidente, et Philippe Kim-Bonbled, directeur du développement et de la communication. Ce comité assure désormais une coordination et une animation efficace des outils de communication. Sous sa houlette, les travaux de l'Académie d'agriculture ont vu leur notoriété s'accroître au cours de ces dernières années. Le directeur du développement et de la communication a pour adjointe Christine Ledoux-Danguin.

- 1- Le **site Internet** (www.academie-agriculture.fr) a pour vocation de rassembler la totalité des informations et des actualités de l'Académie et de regrouper ses différentes publications (rapports, avis, notes de synthèse, notes académiques, notes de recherche, notes de lecture, Mensuel, Revue). Alimenté par la direction au développement et à la communication, le secrétariat de l'Académie et les secrétaires de section, il permet de diffuser de l'information hors de l'Académie et facilite les échanges entre les académiciens, notamment au-delà de l'Île-de-France. La mise en valeur des publications regroupées sous le nom d'Encyclopédie doit beaucoup au travail effectué de manière continue afin de rendre la page d'accès plus accessible et plus conviviale. 400 visites sont enregistrées quotidiennement sur le site.

- 2- Grâce à nos relations suivies avec la Bibliothèque nationale de France, la mise à disposition sur **Gallica** des Comptes Rendus de l'Académie est maintenant effective, de 1761 (date de création de la Société d'agriculture de la Généralité de Paris, ancêtre de l'Académie) à 2002.
- 3- Il faut saluer les efforts réalisés sur les **réseaux sociaux** (Twitter, Facebook, LinkedIn...) qui sont responsables d'une large part de l'amélioration de nos relations presse et de la croissance de la notoriété de notre Académie. Les abonnés, amis ou « followers », en constante augmentation, sont 27.000 sur LinkedIn, 7.850 sur Twitter, 2.280 sur Facebook version personnelle et 1400 sur Facebook page professionnelle (par ailleurs, notée 5/5 par ses « fans ») ; mais aussi 710 sur Instagram, 350 sur You Tube, où les vidéos font désormais l'objet de centaines de visites. L'utilisation de ces outils modernes permet de faire connaître l'Académie d'agriculture auprès d'un nouveau public, notamment étudiant, mais aussi de journalistes à la recherche d'informations et dont la présence aux séances publiques et lors des colloques se développe.
- 4- **Les séances publiques**, rassemblant des participants d'origine professionnelle variée, peuvent être suivies, en direct ou en différé, sur le site de l'Académie, et en différé sur la chaîne YouTube de l'Académie. Certaines parties de séances sont vues par environ une centaine de personnes mais aussi utilisées en appui à des séances pédagogiques ou de travaux de groupe dans l'enseignement technique et supérieur. **À partir du mois d'avril**, une convention entre l'Académie et Agreenium, nous a conduits à assurer les séances du mercredi en Webinaire. Cette diffusion a permis d'élargir le public qui participe directement en visioconférence ou qui retrouve ces séances sur la chaîne « Youtube ».
- 5- Autre développement bien accueilli, celui de la multiplication des **Points de vue d'académiciens**. Conçus le plus souvent en réponse à l'actualité, ces écrits collectifs regroupent de deux à plus de trente cosignataires et génèrent énormément d'échanges avec des personnes, professionnelles ou non, extérieures à l'Académie.
- 6- « **Flash Info** » est un hebdomadaire électronique destiné à l'information des seuls académiciens. Les cinquante premiers numéros parus semblent avoir rapidement trouvé leur public grâce au dynamisme du Directeur du développement et de la communication. Sa publication n'a pas été interrompue cet été.
- 7- De son côté, le « **Mensuel** » géré par Christian Saber assisté du Directeur du développement et de la communication poursuit sa diffusion. Destiné à un vaste public de plus de 64.000 contacts, il permet d'informer sur les activités, la production, les événements, les réflexions et les avis de l'Académie et réunit à ce jour de nombreux suffrages. Il valorise aussi régulièrement un certain nombre de parutions qui figurent dans l'Encyclopédie. Un numéro spécial du mensuel a pour la première fois été diffusé cette année. Il était consacré à la Bioéconomie.
- 8- Certaines des productions académiques ont une seconde, voire une troisième vie au travers de médias indépendants de l'Institution. Ainsi, l'INRAE a entrepris de relayer certains articles sur son site dans le cadre de la série « *Regards d'expert* » <http://www.inra.fr/Chercheurs-etudiants>. D'autres publications sont promues *via* le site de l'AFIA (Association francophone d'informatique agricole) géré par Guy Waksman et la lettre « Agri Mutuel » qui met en ligne nombre d'articles issus des « *Potentiels de la Science* ». La quasi-totalité des articles de « *Potentiels de la science* » sont désormais diffusés sur ce site (<http://www.agrisalon.com/dossiers/academie-d-agriculture-de-france>). De plus, si les séances publiques ont été initialement filmées pour permettre une consultation en direct à distance, elles sont de plus en plus souvent visualisées en différé sur YouTube. Certaines séquences ont été utilisées par des enseignants comme soutiens de cours (ex : AgroParisTech) et l'Académie étudie actuellement un moyen pour faciliter l'utilisation de ces conférences enregistrées par le monde enseignant.
- 9- **L'annuaire de l'Académie** a été entièrement revu et enrichi. Il constitue un outil précieux pour les contacts entre académiciens, en nouer avec les nouveaux membres, et pour permettre à nos partenaires extérieurs d'identifier tous les membres de la Compagnie et pouvoir correspondre avec eux. Il est consultable sur le site Internet.

- 10- L'Académie s'associe aux événements des « **Journées européennes du patrimoine** » dont le thème en 2019 portait sur le partage.

1.4 Les récompenses

L'Académie attribue chaque année des prix, des médailles et des bourses et, depuis 2015, des trophées. En 2019, ils ont été remis lors de la séance solennelle de rentrée le 27 septembre.

1- Les bourses Crédit agricole Ile-de-France Mécénat :

Ces bourses sont attribuées annuellement à de jeunes chercheurs préparant un doctorat, ou à des techniciens inscrits à des formations pour une promotion et poursuivant des travaux originaux. Leur montant est variable avec un maximum de 2 000 €. L'examen des dossiers et la sélection des candidats sont assurés par un jury constitué d'académiciens, désigné par le bureau de l'Académie. Ces bourses sont alimentées par un fonds géré par l'Académie issu du legs de Marie-Louise Dufrenoy, en mémoire de son frère Jean Dufrenoy, ancien membre de notre Compagnie, décédé en 1972. Depuis 2014, la fondation Crédit agricole Ile-de-France Mécénat a fait un don à l'Académie permettant un financement paritaire de ces bourses, pendant une durée de 5 ans. Sept bourses ont été attribuées pour l'année 2020.

2- Le prix Jean et Marie-Louise Dufrenoy :

D'un montant de 2.500 €, deux prix peuvent être attribués annuellement à un chercheur de moins de 40 ans, pour l'originalité de ses travaux dont les résultats sont susceptibles de donner lieu à des applications pratiques au bénéfice de l'agriculture.

3- Le prix Limagrain :

D'un montant de 1600 €, ce prix récompense annuellement des recherches réalisées pour l'amélioration des plantes. Il est attribué par un jury composé de membres de l'Académie et d'un représentant du groupe Limagrain.

4- Le prix scientifique de la fondation Xavier-Bernard :

D'un montant de 3000 €, il récompense annuellement des travaux de recherche pouvant contribuer au développement durable de l'agriculture en répondant aux attentes de la société dans les domaines de l'alimentation, de l'économie et de l'environnement. Ce prix est attribué par une commission composée paritairement de membres de la fondation Xavier-Bernard et de l'Académie.

5- Les prix de mémoire de fin d'études de la fondation Xavier-Bernard :

D'un montant de 800 €, ces prix sont attribués annuellement à des étudiants d'établissements d'enseignement supérieur agronomique, publics et privés. Ils récompensent les meilleurs mémoires de fin d'études, proposés par les écoles et sélectionnés par une commission composée de membres de la fondation, du bureau de l'Académie, d'académiciens et d'experts. Neuf prix ont été attribués en 2020.

6- Le trophée Jean-Paul Lanly :

Il est destiné à récompenser annuellement des entreprises ou organismes implantés en France et œuvrant dans le secteur de la filière bois, en utilisant et accroissant la consommation de bois français, selon des méthodes et procédés innovants. Deux trophées ont été remis en 2020, après sélection par un jury présidé par Jean-Paul Lanly, Trésorier perpétuel honoraire, qui a fait un don à l'Académie pour financer l'attribution de ces trophées :

- la jeune entreprise "*Bois déroulés de Champagne*", sise à Marigny-le-Châtel dans l'Aube, pour son activité croissante de déroulage (et séchage avec chaudière biomasse) de placages de peupliers français (essence encore trop exportée sous forme de bois rond avec peu de valeur ajoutée) récoltés dans un rayon de 150 kilomètres et destinés à des entreprises de contreplaqués situées en France ;
- l'entreprise "*Dom'Innov*", sise à Sainte-Hélène-du-Lac à une quinzaine de kilomètres de Chambéry en Savoie pour sa fabrication en croissance d'ossatures bois composées de panneaux structurels de particules orientées (OSB) fabriqués en France à partir de bois d'éclaircie feuillus et résineux français suivant son système constructif breveté *BLOKIWOOD*®.

7- La médaille d'or de l'Académie :

Destinée à reconnaître l'originalité et la qualité de l'ensemble d'une œuvre couronnant une carrière, la médaille d'or a été attribuée à cinq récipiendaires, sur proposition de 5 des 10 sections en alternance.

8- La médaille de vermeil de l'Académie :

Elle est attribuée chaque année à des collaborateurs techniques qui au cours de leur carrière ont rendu d'éminents services à des équipes de recherche, à des responsables de travaux récents et encore peu connus et qui auront des conséquences importantes, à des auteurs d'ouvrages analysés par des académiciens et dont la qualité et l'originalité sont particulièrement remarquables. Neuf médailles de vermeil ont été attribuées en 2020 sur proposition des sections.

9- La médaille d'argent de l'Académie-Dufrenoy :

Destinée à récompenser par une médaille et une dotation de 1000 € pour une excellente thèse, dont l'analyse a été faite par l'Académie et qui peut faire l'objet d'une communication de recherche publiée sur le site de l'Académie, elle a été attribuée à dix doctorants par la commission académique sur proposition des sections.

10- Le prix de l'information scientifique à destination du public :

Pour encourager un journalisme de qualité, l'Académie d'agriculture a considéré de sa mission de mettre à l'honneur, dans ses champs de compétence, les réalisations journalistiques les meilleures. Montrées en exemple, elles encourageront les plus jeunes dans ce sens, tout en contribuant à combattre les idées fausses. L'Académie a donc décidé d'instituer un prix de l'information scientifique à destination du public. La remise du premier prix a eu lieu lors du Salon international de l'agriculture 2018. Il a récompensé une journaliste du magazine « *Sciences et vie* » pour un article paru en 2017 sur le thème « *Faut-il encore manger de la viande ?* ». En 2020, le prix a été remis lors du colloque « *L'Etat de l'agriculture, le métier d'agriculteur et la transition agroécologique* ». Cette opération, qui sera renouvelée chaque année, doit également permettre de nouer des relations de confiance avec des journalistes soucieux d'une information reposant sur des données scientifiques.

11- Le prix Make IT Agri

Créé à l'initiative de la Fondation AVRIL, d'AgroParisTech et de l'Académie d'agriculture, rejointes par six autres partenaires, le concours Make IT Agri a été officiellement lancé pendant le Salon de l'agriculture 2018. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiants des grandes écoles d'ingénieurs à l'application des nouvelles technologies – numériques, informatiques, robotiques – dans le domaine de l'agriculture pour permettre l'amélioration des pratiques agricoles et les rendre plus durables. Les domaines concernés sont la biodiversité animale et végétale, la gestion de l'eau, la fertilisation des sols, les économies d'énergie. Les équipes se composent de deux à six étudiants inter ou intra écoles. La seconde édition se déroule sur l'année universitaire 2019/2020 et s'est clôturée le 18 juin 2020 où neuf équipes finalistes ont présenté aux membres du jury les maquettes opérationnelles des innovations. Trois prix récompensent les équipes lauréates : 1er prix : 3000 €, 2ème prix : 2000 €, 3ème prix : 1500 €.

-1^{er} prix : FaunAway, proposé par AgroSup Dijon, est une solution innovante et connectée pour protéger les cultures contre les ravageurs et respecter la biodiversité.

-2^{ème} prix : Trichodrone : proposé par l'École Centrale Lyon, a pour objectif de protéger les cultures de maïs à l'aide de bio-contrôles tout en réinventant l'utilisation du drone dans le contexte agricole.

-3^{ème} prix : Végét'Eau : proposé par l'ISA Lille, utilise des plantes phyto-remédiatrices qui pourront dépolluer les eaux contenant des fertilisants agricoles en excès, pour prévenir l'eutrophisation.

12- Le concours « *Je filme le métier qui me plaît* » sur la thématique agriculture et territoire

L'Académie a contribué à l'organisation avec le Crédit Mutuel du concours "*Je filme le métier qui me plaît*" catégorie Agriculture et Territoires, qui remplace désormais l'ancien concours du Crédit mutuel : « *Cultures Agri* ».

Lors d'une cérémonie à l'Académie le 21 mai 2019, matin, en présence de Philippe Vincent, doyen de l'inspection de l'enseignement agricole au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, des diplômes d'encouragement de l'Académie d'agriculture de France ont été remis aux cinq finalistes 2019.

L'après-midi les classes se sont rendues au Grand Rex de Paris, pour assister à la remise officielle des claps (Diamant, Or, Argent et Bronze) du concours en présence de l'acteur Jean Dujardin.

Sous les acclamations de quelque 2700 spectateurs, "*Ecureuil... pas bête !*" proposé par le Collège Olympe de Gouges s'est vu remettre le clap d'or de la catégorie Agriculture et territoires et "*le miel de la colère*" du collège Malraux a reçu des mains mêmes de Jean Dujardin, un des deux claps de Diamant, toutes catégories confondues.

13- Le concours « Graines d'agriculteur »

L'Académie participe activement au jury de ce concours organisé par Terres Innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs, en lien avec les partenaires historiques de l'agriculture, afin de soutenir les agriculteurs qui mettent en place des pratiques contribuant à préserver l'environnement.

La remise des prix de l'édition 2020 est prévue dans les locaux de l'Académie en présence du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

14- Agreen Start'up

Le Directeur du développement et de la communication a participé cette année, au coaching des start'up innovantes participant, durant tout un week-end, à ce concours organisé par les Chambres d'agriculture.

15- Le trophée Pierre Dellenbach est attribué tous les deux ans à la meilleure recherche, étude ou invention dans le domaine de l'équipement rural en général, et plus particulièrement du matériel et de l'équipement viti-vinicole. Il a été remis par le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, lors de la Foire de Châlons le 2 septembre 2019.

1.5- Les finances et les moyens

L'année 2019 ressort avec un résultat net négatif de - 21 245 €.

Les inquiétudes sur le futur de notre équilibre financier ne sont donc pas levées. Aussi, tant que les actions lancées vers l'extérieur n'auront pas apporté plus de rentrées financières, l'Académie demeurera obligée de faire appel aux dons de ses membres pour assurer son fonctionnement et financer ses développements.

La présentation qui suit va détailler les divers éléments ayant concouru à ce résultat, toutefois il faut d'entrée signaler trois postes significatifs, et en principe non récurrents :

- la prise en charge par l'Académie, sur ses fonds propres, de bourses attribuées à la fois aux médailles d'argent et aux bourses Dufrenoy. Il convient de rappeler que l'Académie a décidé de verser désormais 1.000 € à chaque lauréat d'une médaille d'argent en se dégageant des bourses Dufrenoy-Crédit Agricole Île-de-France Mécénat, mais que, sur l'exercice 2019, le nouveau partenariat avec Crédit Agricole Île-de-France Mécénat n'ayant pas été signé, l'Académie a dû prendre à sa charge l'édition 2019 de ces bourses.

- l'imputation directement sur les charges de l'année de tous les travaux annexes liés à la réfection de la toiture et de la loge de l'ancienne gardienne, ceci afin d'éviter d'avoir à porter dans le futur, à travers des amortissements, l'étalement de ces dépenses.

- le coût des 6 mois de prolongation de l'assistante-bibliothécaire.

1- Recettes

Nos ressources de fonctionnement, bien qu'en augmentation de 9,7% par rapport à 2018, sont restées insuffisantes en 2019. Elles proviennent principalement de :

- grands donateurs traditionnels : stabilité des subventions/dons, sauf pour le ministère qui a encore réduit sa dotation en dépit des nombreux contacts pris avec ses responsables et des relations nouées avec le ministre.

L'Académie remercie ces partenaires pour la fidélité de leur soutien, et pour la confiance qu'ils lui manifestent. Malheureusement, certaines dotations n'ont pas été réévaluées depuis des années. Si celles-ci avaient simplement suivi l'inflation, notre "pouvoir d'achat" 2019 aurait été supérieur de près de 70 K€ ;

- Crédit Agricole Île-de-France Mécénat pour bourses : notre partenaire n'a pas renouvelé en 2019 son soutien aux Bourses, qui avait fonctionné durant les 5 dernières années. En revanche, le partenariat reprend dès 2020, et cette fois sous la seule appellation et le seul financement de cette banque ;

- Crédit Agricole Île-de-France Mécénat pour le projet bibliothèque-archives : la recette imputée sur 2019 correspond à la part non utilisée en 2018 du don que Crédit Agricole Île-de-France Mécénat avait fait pour ce projet ;
- Association des amis de l'Académie d'agriculture (4AF), avec un don en augmentation à hauteur de 25.000 € ; l'Académie a maintenant pris à sa charge les frais de secrétariat jusqu'ici supportés par l'association 4AF ;
- Cercle des conférenciers : aucun résultat, la démarche est pour l'instant un échec complet ;
- dons des académiciens : cette rubrique doit être détaillée en trois composants :
 - dons faits en 2019 pour le fonctionnement général de la Compagnie : 49 960 €,
 - dons faits en 2019 pour les travaux de l'immeuble : 13 095 €,
 - le report sur 2019 des dons faits en 2018 pour les travaux de l'immeuble, et conservés à fin 2018 puisque les travaux n'avaient pas encore commencé : 13 095 €.
 Sur l'année 2019, 265 membres ont personnellement contribué par un don, à la marche de notre Compagnie. Ainsi, la moitié des membres montre leur attachement au bon fonctionnement matériel de la Compagnie (176 titulaires et correspondants, 83 émérites et honoraires, et 6 membres en congé) ;
- dons pour la séance solennelle : bon score obtenu grâce aux initiatives personnelles de deux membres du Bureau ;
- dons directs d'entreprises : excellent score obtenu grâce aux initiatives personnelles des deux mêmes membres du Bureau ;
- don pour le Prix de l'information : permet de couvrir le chèque remis au lauréat ;
- don Limagrain pour le Prix Limagrain : processus relancé cette année grâce à l'intervention de deux membres ; la dotation devrait se prolonger sur encore quatre années ;
- reprise sur provision Prix Dellenbach : reprise faite sur le don Dellenbach inscrit au bilan, afin de financer l'intégralité des objets-trophées qui seront désormais remis aux lauréats, en substitution du chèque jusqu'ici donné. Ceci assurera une bien meilleure visibilité du nom Dellenbach auprès des entreprises, et sur une durée plus longue que ce qu'aurait permis le don en numéraire ;
- reprise sur provision Prix Clément-Jacquot : reprise effectuée sur le don Clément-Jacquot inscrit au bilan ; ce montant couvre exactement le chèque fait au lauréat ;
- financement participatif par l'intermédiaire de Bluebees : appel à dons lancé sur internet à la suite de la découverte des planches d'aquarelles qui aura permis de financer une partie des frais engendrés pour la sauvegarde de ces pièces de collection ;
- droits d'auteurs : bon score, obtenu grâce à l'abandon de leurs droits d'auteurs par les académiciens ayant participé à la publication d'un ouvrage dans la collection « Presse des Mines et d'ouvrages collectifs chez d'autres éditeurs (en particulier les Editions Odile Jacob) ;
- locations de salles par Easy Reunion : nouvelle chute cette année : en deux ans, les revenus apportés par Easy Reunion ont été divisés par deux. Ceci pose crûment la question de la suite de ce partenariat, et d'ores et déjà le monopole de notre représentation a été retiré à cette société ;
- locations de salles directement par l'Académie : réalisées grâce à l'initiative de quelques membres. Mais sur ce point nous manquons d'un minimum de structure interne pour assurer décemment le fonctionnement de telles locations ;
- revue : absence de retour depuis cette année avec la fin de la publication ;
- colloque État de l'agriculture : entrées nettes perçues après commission de l'organisme intermédiaire. Il est à noter que ce colloque aura été le seul en 2019 à apporter une contribution financière ;
- forêts : bonnes recettes ;
- des revenus des placements financiers, dont la majorité provient du legs Dufrenoy. Cette année, la faiblesse des taux mais également des progressions médiocres des marchés financiers ont conduit à une baisse de ces revenus ;
- deux revenus additionnels, non comptabilisés, concernent :
 - la valorisation de tout le travail bénévole accompli par de nombreux académiciens : Bureau, secrétaires de sections, responsables de groupes de travail, membres de la 4AF et de l'AEHA, et plus généralement tous ceux qui organisent des manifestations ou contribuent au renom de l'Académie par leurs écrits et interventions ;
 - la mise à disposition de deux personnes, l'une par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et la seconde par l'INRAE.

2- Charges

Les charges de l'Académie sont principalement constituées des frais de personnel, des divers postes usuels de charges de fonctionnement (électricité, chauffage, poste, téléphone, informatique, photocopies, etc.) auxquelles s'ajoutent les charges de maintenance de l'immeuble et le versement de prix et bourses. Toutes ces dépenses sont strictement encadrées, avec en particulier, les frais de déplacement des membres qui ne leur sont pas remboursés.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- frais de personnel (hors assistante bibliothécaire) : en nette réduction sur 2018, à la suite du départ de la gardienne ;
- chauffage, eau, EDF : en réduction, bon impact des améliorations faites sur nos installations ;
- fournitures : plus lourd que 2018, car équipements informatiques acquis en 2019 et passés en charges ;
- entretien immeuble : lourd car "retombée" de frais de gros entretien liés à l'importante tranche de travaux effectuée en 2019. Ce surcoût est cependant financé en partie par les dons des académiciens ciblés par eux sur les travaux ;
- nettoyage immeuble : se substitue, à bien meilleure qualité et à moindre coût, au travail mal effectué par l'ancienne gardienne ;
- consommation photocopieur : normale, en dépit de tirages de plus en plus importants en raison de nos besoins en communication. Il est rappelé que l'énorme charge annuelle supportée jusqu'ici au titre des locations de photocopieurs a disparu : nous avons acheté un équipement dont le prix d'achat aura été inférieur à une seule année des locations antérieures, et que nous conserverons au moins 5 ans ;
- projet bibliothèque-archives : le coût correspond :
 - à la partie d'année de Marion Durand-Viel financée par le don de Crédit Agricole Île-de-France Mécénat en 2018 (13 673 €),
 - et aussi à l'extension de son contrat durant 6 mois, mais à la charge de l'Académie ;
- cotisations professionnelles : essentiellement l'AJSPI pour 750 € et GID pour 1 000 € ;
- assurances : normal ;
- impressions : poste important, en partie dû à la reconstitution des stocks d'enveloppes et documents à en-tête ;
- honoraires architecte : pour la tranche de grands travaux de 2109 ;
- informatique et site : supérieur aux objectifs que nous avons définis, mais inférieur à 2018. Ce poste comprend pour une bonne part les prestations de services sur notre informatique, qui ne sont utilisés que lorsque nécessaire, mais ne peuvent être différés lorsqu'un matériel présente des problèmes ;
- frais de représentation, déplacement : essentiellement frais de la séance solennelle et de la réception des nouveaux membres en janvier ;
- frais poste, télécommunications routage : en baisse puisqu'il n'y a plus d'envoi d'annuaires ;
- services bancaires : importants en raison des frais bancaires liés à la souscription des deux emprunts ;
- planches de Redouté : frais là assurer pour la mise en sécurité et au scan des aquarelles ;
- prix et bourses Dufrenoy : année particulière car d'une part nous avons encore supporté la charge des bourses (qui sera supprimée en 2020) en même temps que celle des médailles d'argent (qui sera pérennisée), d'autre part parce que le prix n'a pas été attribué en 2019, aucun dossier n'ayant été jugé éligible par le jury.
- prix Limagrain : couvert par le don Limagrain ;
- prix Clément Jacquot : couvert par la reprise sur réserve ;
- prix de l'Information scientifique : couvert par don Europabio ;
- colloque État de l'agriculture : frais du repas ;
- amortissements : 2019 commence à supporter les amortissements des grands travaux effectués cette année. Attention, cette écriture comptable sera associée pendant 10 ans aux sorties annuelles de trésorerie liées aux remboursements d'emprunts ;
- forêts : le solde recettes/charges est au-dessus de la moyenne, récupérant ainsi le médiocre score de 2018.

On note un alourdissement de tout ce qui a trait à l'informatique et aux technologies de communication, en particulier le site Internet, qui est certes un indispensable vecteur de notre visibilité, mais appelle aussi de nouvelles dépenses pour son développement. Cet alourdissement devrait se poursuivre en 2020.

3- Budget 2020

Il s'agit du budget présenté à la commission des finances du 28/11/2019. Sa réalisation sera probablement impactée par la crise sanitaire que nous traversons actuellement. Le budget de 2020 reprend les grandes

lignes des éléments constatés sur 2019, avec trois modifications significatives dans les charges : le départ de la gardienne, l'aménagement de la loge en salle de réunion équipée pour la vidéo-conférence et la création de nouvelles toilettes, et l'alourdissement des amortissements à hauteur de 20 k€, correspondant au lissage sur 10 ans du coût des gros travaux de 2019. En effet, la toiture de l'Académie a dû être entièrement rénovée.

Pour les recettes, les partenariats habituels devraient demeurer stables, donc n'intégrant pas l'inflation. Il est souhaité que l'association 4AF reste aussi généreuse qu'en 2019, que les colloques et le Cercle des conférenciers prennent les mesures pour être plus contributifs, et que les membres de l'Académie poursuivent le système des dons annuels. Enfin, une remise en cause s'impose vraisemblablement sur le fonctionnement des locations de salles.

L'équilibre financier de l'année 2020 sera donc très difficile à atteindre.

Le résultat prévisionnel de l'année ressortirait à -14 742 €.

Il convient de souligner que si 72 membres supplémentaires faisaient un don individuel de 200 €, le résultat financier 2020 deviendrait équilibré...

Mais il faudrait aussi que les objectifs financiers inscrits au plan d'action du plan stratégique soient respectés par les responsables des activités concernées.

Il convient de remercier Patrick Ollivier, Trésorier perpétuel, et Daniel-Éric Marchand, Vice-trésorier, pour la gestion efficace des finances et des moyens de l'Académie en 2019.

B - LES PERSPECTIVES POUR 2020-2021

Le programme de travail 2020/2021 de l'AAF doit à l'évidence s'inscrire dans notre projet stratégique 2019-2024, en le déclinant, comme l'an dernier en un plan d'action, complémentaire de celui décidé il y a un an. Il est cependant indispensable d'actualiser nos réflexions et nos actions pour tenir compte des nouvelles attentes sociétales, avec l'exemple évident des conséquences de la crise du coronavirus au printemps 2020.

Le projet stratégique de l'AAF 2019-2024 fut élaboré en 2017 et 2018 et adopté à la quasi-unanimité lors de la séance plénière du 13 mars 2019. Ce projet fait suite à la profonde réforme des statuts et du règlement intérieur réalisée en 2014, règlement intérieur qui a fait l'objet de quelques amendements en 2019.

Le projet stratégique avait ainsi identifié cinq défis à reprendre dans le programme de travail

Le programme de travail doit ensuite être actualisé et complété par les nombreuses propositions émises par chaque section, chacun des groupes de travail et les relais territoriaux de l'AAF.

Enfin le nouveau bureau doit proposer quelques actions fortes, stratégiques pour cette année académique 2020-2021 avec le plan de développement présenté par Philippe Kim-Bonbled et adopté en commission académique.

Il s'agit en conséquence de reprendre les défis identifiés en 2019 dans le plan stratégique, les axes de travail retenus et les actions inscrites dans le plan de développement :

1- : Défi n°1 : Traiter des thèmes en phase avec les besoins et les préoccupations de la société et développer la transversalité des productions :

Ce défi est majeur pour l'avenir et la crédibilité de l'AAF. Des premières actions ont été entreprises par des échanges nourris avec les femmes, les hommes et les structures représentatives de la société dont nous essayons d'évaluer les besoins.

Dans l'année qui vient, ce dialogue doit se poursuivre, et il est possible de proposer les quelques nouvelles actions suivantes :

- donner plus de liberté aux sections plus proches des différents thématiques, et faire participer les groupes de travail aux réflexions ;

- impliquer plus fortement les membres de la commission des programmes dans le choix des thèmes à traiter ;
- organiser la veille sur les réseaux sociaux ;
- décroiser davantage les travaux internes. En effet, l'AAF souffre depuis longtemps du relatif cloisonnement inter-sections. La création de nombreux groupes de travail permet d'organiser davantage d'échanges entre les membres ; ceci doit être soutenu et renforcé. La création d'un forum dédié à la Covid-19 au printemps 2020 représente un exemple réussi de travail transversal ;
- considérer l'interdisciplinarité comme règle dans nos séances publiques, visites et colloques ;
- réaliser une analyse des relais territoriaux, pour en faire un premier bilan, en améliorer les activités et développer leur visibilité ;
- impliquer davantage le groupe de travail relation de l'Académie avec l'enseignement supérieur agricole dans le choix des thèmes à traiter.

Ainsi 4 axes ont été retenus

- **1^{er} axe : assurer la sécurité alimentaire ;**
- **2^{ème} axe : adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux ;**
- **3^{ème} axe : intégrer les politiques agricoles, alimentaires et environnementales tout en pensant local et global ;**
- **4^{ème} axe : contribuer au débat sur les sciences et les innovations.**

Pour chacun des axes, **des thématiques** ont été retenues pour les réflexions, les projets de séances et les colloques :

Sur l'axe **assurer la sécurité sanitaire**,

- Nouvelles technologies pour l'agriculture (section 1 et Académie des technologies),
- Poursuite des réflexions sur la notion de *One Health* (sections 1 et 3) et santé des plantes (sections 1 et 6),
- Augmentation des ressources en bois en forêt tropicale (section 2),
- Réflexions sur le paradigme d'un élevage du futur (section 3),
- Élevage des ruminants et prairies (section 3),
- Autonomie en protéines pour les élevages français et européens (section 3),
- Conséquences économiques de la peste porcine africaine (section 3 et Académie vétérinaire),
- Agriculture en milieu aride (aridoculture) et en zone boréale (section 5),
- Biodiversité marine et alimentation humaine (section 6),
- Réduction du sel dans l'alimentation (section 8),
- Les emballages alimentaires (section 8),
- Conséquences du tassement des sols (section 9),
- Compétitivité des exploitations agricoles et des IAA françaises (section 10),
- **Rôle des IAA dans les filières agricoles françaises**, les observations, les réflexions et les analyses des IAA françaises sont relativement peu réalisées par l'AAF. Elles jouent pourtant un rôle majeur dans le développement de notre agriculture, qui fonctionne principalement en filières, 90% des aliments consommés par les français passant par une IAA... Les IAA françaises sont par ailleurs pionnières et leaders mondiaux dans de nombreux secteurs majeurs de notre agriculture. Enfin, ces IAA peuvent et doivent devenir des partenaires de choix pour l'AAF.
- **Mise en perspective de la crise du Covid-19 sur la sécurité alimentaire**, cette crise est inédite et majeure ; elle engendre des conséquences dans tous les secteurs économiques, dont bien entendu les activités agricoles et alimentaires.

Dès le début de la crise, une cellule de réflexion a été mise en place, puis un forum s'est tenu avec un certain nombre de chantiers. Un ouvrage collectif, sur la base de ces travaux, sera publié par l'AAF à l'automne 2020, et le colloque « État de l'agriculture 2021 » devrait aussi être consacré aux conséquences de cette crise sous le titre provisoire de « Mondialisation et sécurité alimentaire – Quelles opportunités ? ».

A l'évidence, ce doit être un point majeur de notre programme de travail 2020-2021.

Sur l'axe **adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux**

- Renforcement du rôle des forêts pour atténuer le changement climatique (section 2),
- Filière forêt-bois française et cycle du carbone (section 2),
- Augmentation de la récolte de bois pour l'énergie en respectant les sols forestiers (section 2),

- Régénération des forêts irrégulières (section 2),
- Santé des forêts, sciences du bois (section 2),
- Essais longue durée sur différents sites (section 5),
- Sécurité alimentaire et changement climatique (section 8),
- Bilan carbone et activité agricole (section 9),
- « *Land sharing* » pour libérer de l'espace agricole pour la biodiversité (section 9),
- Changement climatique et transition écologique (section 10).

Sur l'axe **intégrer les politiques agricoles, alimentaires et environnementales tout en pensant local et global**

- Mieux comprendre et prévenir les incendies de forêts (section 2),
- Anticipation de la progression du loup en France (section 2),
- Réutilisation des eaux usées en irrigation (section 5),
- Analyse des plans neutralité carbone (section 7),
- Comptabilité environnementale et notation extra-financière des IAA (section 7),
- Gestion des territoires et fiscalité (section 7),
- PAC et plan stratégique national (section 10).

Sur l'axe **contribuer au débat sur les sciences et les innovations**

- Réflexions sur l'avenir de l'ONF (section 2),
- Impacts bénéfiques des forêts sur la santé humaine (section 2),
- Place des forêts et du bois dans le « *Green Deal* » de la Commission européenne (section 2),
- Statut juridique des animaux de rente (section 3),
- Mise en synergie des sciences humaines et sociales pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (section 4),
- Innovation et agriculture, au-delà de la technologie (section 6),
- Relations sciences -société, résilience des sociétés aux problèmes environnementaux (sections 4 et 6),
- Environnement, pollutions et maladies infectieuses (section 7),
- Thème du « zéro artificialisation nette »,
- Étude comparative des avis sur les aliments transformés et l'utilisation des nitrites (section 8),
- Sécurité sanitaire des compléments alimentaires à base de plantes (section 8 et Académie de pharmacie),
- Chaîne alimentaire et crise Covid-19 (section 8),
- Recherche et évaluation du risque (section 9),
- Bilan des gaz à effet de serre de l'activité agricole (section 9).

2- Défi n°2 : Poursuivre l'ouverture à des partenaires et à l'international :

C'est aussi un dossier important pour l'AAF, bien engagé avec les **travaux du GT International**. L'instauration progressive de résumés en langue anglaise puis en langue espagnole sur notre site améliore sensiblement notre lisibilité.

La nouvelle année académique doit permettre de renforcer ces actions :

- organiser plus de dialogues, rencontres, forum et réunions avec les autres académies qui en France ont des préoccupations et des sujets de réflexion proches de ceux de l'AAF ;
- plus difficile à mettre en œuvre serait l'organisation de manifestations avec des Académies d'autres pays. L'association européenne des Académies d'agriculture et le GID peuvent aider à développer cette action ;
- essayer d'organiser plus efficacement le recrutement de nouveaux correspondants à l'étranger et parmi les acteurs du monde économique.

Développer les relations internationales et interacadémiques :

- Le potentiel de développement est très important si l'AAF s'ouvre plus largement à des échanges avec d'autres pays et d'autres Académies.
- C'est la diversité qui féconde la réflexion, la comparaison, l'analyse, l'action.
- Avec nos nombreux correspondants étrangers, il est facile de décliner, le plus souvent possible, nos travaux avec ces éclairages extérieurs. Ainsi, de nombreux points du programme de travail pourraient

se voir enrichir par des analyses étrangères, de nos correspondants, ou des Académies étrangères sœurs.

- Il en est de même avec les autres Académies de France, souvent malheureusement autocentrées...
- Le réseau des « Académies » ou « Sociétés savantes » régionales ou locales peut aussi être source d'enrichissements.

Plan de développement 2020-2021 de l'Académie d'agriculture de France

- Ce plan est une déclinaison spécifique du Projet stratégique 2019-2024, dont l'objectif est de renforcer le positionnement de la Compagnie à l'égard de ses partenaires et, plus largement, au sein de la Société.
- Il s'inscrit dans les objectifs des statuts et du règlement intérieur de l'Académie d'agriculture de France fixant les valeurs fondamentales que ses membres doivent respecter.
- L'application du plan est sous la responsabilité du Bureau qui en confie la mise en œuvre au Directeur du développement et de la communication, placé sous l'autorité directe du Secrétaire perpétuel. Elle fait l'objet d'un compte-rendu annuel devant la commission académique.

Des axes de développement

→1 renforcer l'ancrage territorial

- ✚ Accompagnement et réactivation des relais territoriaux,
- ✚ Partenariats régionaux potentiels (Régions, ARIA, Sociétés savantes locales, SYRPA, établissements d'enseignement supérieur agricole ou alimentaire, lycées agricoles),
- ✚ Intervention du Cercle des conférenciers,
- ✚ Réunions et colloques en visioconférences,
- ✚ Visites.

→2 multiplier des partenariats professionnels

- ✚ Suivi efficient des partenariats existants : Fondation Avril, Fondation Xavier-Bertrand, Crédit mutuel, Crédit agricole, ministère de l'agriculture et de l'alimentation, INRAE, CNA, Groupama, AgriDemain, SYRPA, Siècle vert, Agreenium, AgrIDées,
- ✚ Mise en place de nouveaux partenariats : CESE, APCA, Coopération agricole, ANIA, ministère de la transition écologique, INC,
- ✚ Réactivation des échanges et collaborations interacadémiques dont le GID,
- ✚ Multiplication des actions au sein de la 4AF et de l'AEHA.

→3 formaliser une « stratégie d'influence »

- ✚ A destination du monde politique, ministères, Assemblées, OPESCT,
- ✚ A destination de la presse,
- ✚ A destination des dirigeants du monde agricole, alimentaire, socioéconomique,
- ✚ A destination des clubs ou cercles de réflexions (Stratégie France, AgrIDées, Club Déméter, Club Sully, ...),
- ✚ A destination des historiens.

En s'appuyant sur la 4AF et l'AEHA par l'organisation notamment de conférences, de petits-déjeuners et de diners-débats de « haut niveau ».

3- Défi n°3 : Assurer la valorisation et la diffusion des productions :

Il est clair que la communication externe de l'AAF s'est très nettement améliorée depuis quelques années, en particulier avec l'arrivée d'un directeur du développement et de la communication dédié à cette action.

Le site internet est aujourd'hui complet, regroupant sans délai l'intégralité des productions de l'AAF : séances, colloques, articles, encyclopédie, etc... ainsi que des bulletins d'information réguliers : Flash-info, mensuel.

Sur ce défi, un plan d'action spécifique sera mis au point avec le directeur du développement et de la communication de l'AAF :

- réflexions et participation à l'édition des fiches académiques (toutes sections),
- édition d'ouvrages (sections 2, 3 et 8),
- participation au SIA (toutes sections) et au SIMA (section 9),
- soutien des sciences « participatives (section 2),

- perspectives en biotechnologies (section 6),
- colloque sur l'État de l'agriculture (toutes sections).

Plan de développement 2020-2021 de l'Académie d'agriculture de France

→ rationaliser la politique de communication :

- ✚ caractériser formellement les modes d'expression des travaux des Académiciens (colloques, séances hebdomadaires, articles, rapports, avis, points de vue, notes, Encyclopédie, articles...),
- ✚ préparer une V3 du site Internet,
- ✚ hiérarchiser et réaffirmer le ciblage des outils de communication (Site Internet > Revue > Mensuel > Flash infos > Pages Réseaux sociaux >>> avec initiation des membres au sein de chaque section),
- ✚ renforcer la politique de bi/trilinguisme de quelques productions et la faire vivre (Loi Toubon-3 langues),
- ✚ moderniser les techniques d'enregistrement et de diffusion des colloques et séances hebdomadaires,
- ✚ renforcer la politique éditoriale reposant sur une animation réaffirmée du Comité livres.

4- Défi n° 4 : Assurer la pérennité financière et patrimoniale de l'AAF :

Sujet important bien sûr, dont la mise en œuvre incombe au Trésorier perpétuel.

Concernant nos dépenses, il faut poursuivre la gestion la plus rigoureuse possible.

Concernant nos ressources, toutes les pistes de renforcement de celles-ci seront à explorer et organiser :

- réaliser une analyse comparative des équilibres budgétaires d'académies non membres de l'Institut de France auxquelles nous pouvons essayer de nous comparer : Médecine, Technologies, Sciences d'outre-mer...,
- proposer un partenariat au ministère de la transition écologique,
- poursuivre l'appel aux dons des membres, pour aller jusqu'à un système de « cotisation obligatoire »,
- accroître de façon substantielle les subventions que nous pourrions obtenir de partenaires institutionnels et privés, avec l'aide de la 4AF.

Plan de développement 2020-2021 de l'Académie d'agriculture de France

→ assurer la pérennité financière :

- ✚ sécuriser les conventions financières existantes,
- ✚ définir une politique de recherche de nouveaux mécénats,
- ✚ organiser un fonctionnement rémunérateur du Cercle des conférenciers,
- ✚ réactiver la politique de location des locaux avec un protocole de sécurisation type Covid-19,
- ✚ mettre en place une politique de location du futur matériel de visioconférence et de l'espace de cotravail institutionnel, à relier au Plan du Trésorier perpétuel,
- ✚ renforcer la politique de ventes d'espaces sur site et l'étendre aux partenaires et au grand public.

5- Défi n° 5 : Revoir le système de gouvernance de l'AAF :

Après les changements des statuts de l'AAF, la gouvernance a été bien rodée.

Le seul élément nouveau est la réflexion en cours sur la déontologie, qui doit être validée en 2020.

Il faut aussi indiquer le succès grandissant des systèmes de visioconférence par Skype, Zoom et la satisfaction des personnes qui ont assisté à nos webinaires, ce qui doit améliorer notre gouvernance quotidienne. Des propositions :

- modifier les modalités d'élection avec présélection des dossiers et écoute des candidats (section 1),
- édicter des règles de restitution des dossiers pour les prix et médailles (section 1),
- diversifier les recrutements (section 5),
- organiser des visites (toutes sections).

Plan de développement 2020-2021 de l'Académie d'agriculture de France

→ assurer une gouvernance adaptée :

- ✚ améliorer la « fluidité » entre groupes de travail, sections, commissions, chargés de mission, permanents et Bureau,
- ✚ renouveler les groupes de travail intersections,
- ✚ assurer le recours à la visioconférence, conférence téléphonique pour chacune de nos instances,

- ✚ systématiser la mise en congé des membres peu présents et peu participatifs,
- ✚ renouveler et poursuivre la féminisation des recrutements avec une réflexion stratégique au sein de la commission académique,
- ✚ préparer le renouvellement des chargés de mission (ex : présentation d'ouvrage, ...),
- ✚ assurer les sauvegardes informatiques.

En Conclusion :

L'Académie a connu un changement important de méthode en se dotant d'un projet stratégique et en s'appuyant sur une politique active d'ouverture, de partenariat et de communication, concrétisé par le plan de développement 2020-2021. La période de confinement et les mesures de barrières sanitaires subies par la pandémie de la Covid-19 ont déclenché à la fois un besoin de faire circuler l'information entre les membres, une volonté de livrer l'état des connaissances sur cette maladie mais aussi sur la manière d'assurer à la fois sécurité sanitaire et sécurité alimentaire. Les décisions de maintenir en activité l'Académie face à cette crise majeure de ce début de siècle ont été prises en s'appuyant sur la mobilisation de ses membres, sur le partenariat actif avec Agreenium et la plate-forme interacadémique mais aussi par l'adoption de nouvelles technologies de visioconférences. Membres et permanents de l'Académie sont confiants pour s'engager résolument dans la réalisation du programme 2020-2021.

Fait le 31 août 2020.

Le Secrétaire perpétuel



Constant LECOEUR